

Plan d'action du sport et du plein air urbains

La <u>Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports</u> invite la population à participer à une consultation publique portant sur le projet de Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028 de la Ville de Montréal.

Découlant du Plan directeur du sport et du plein air urbains réalisé entre 2013 et 2018, le projet de Plan d'action propose des mesures concrètes afin de créer des environnements favorables à un mode de vie physiquement actif à Montréal et d'améliorer l'accès de toutes les personnes aux parcs, aux places publiques, aux rues piétonnes et aux terrains de jeu et de sport.

La consultation permettra à la métropole d'adopter, à l'automne 2018, un Plan d'action final qui répondra aux besoins et aux aspirations des Montréalaises et des Montréalais.

Il sera possible de participer de deux façons à cette consultation, soit :

- En répondant dès maintenant au sondage en ligne, disponible à l'adresse <u>realisonsmtl.ca/sport</u>. Ce sondage alimentera directement la réflexion des membres de la Commission.
- En présentant un mémoire ou une opinion à la Commission, lors de l'une des quatre assemblées publiques prévues à cet effet. Les séances de consultation se dérouleront comme suit :

DATES PARTIE 1- SÉANCE D'INFORMATION: PRÉSENTATION ET PÉRIODE DE QUESTIONS

EΤ

MERCREDI 18 AVRIL 2018, À 19 H

HEURES:

Les personnes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe. Il sera également possible de s'inscrire durant la pause suivant la présentation.

PARTIE 2- AUDITION DES MÉMOIRES ET OPINIONS

MERCREDI 9 MAI 2018, À 13 H 30 JEUDI 10 MAI 2018, À 19 H MERCREDI 16 MAI 2018, À 13 H 30 JEUDI 17 MAI 2018, À 19 H

Les personnes qui désirent soumettre un mémoire ou une opinion lors des audiences publiques sont priées de s'inscrire en ligne en remplissant le formulaire disponible à l'adresse <u>realisonsmtl.ca/sport</u> ou encore par téléphone au 514-872-3000.

La date limite d'inscription est le vendredi 20 avril 2018, à 17 h.

Les personnes qui préfèrent faire part de leur opinion par courriel sont invitées à le faire à l'adresse suivante : commissions@ville.montreal.qc.ca.

PARTIE 3- ADOPTION DES RECOMMANDATIONS

La Commission adoptera publiquement ses recommandations **le jeudi 14 juin 2018, à 19 h**. L'adoption sera suivie d'une pause durant laquelle il sera possible de s'inscrire à la période de questions et de commentaires des citoyens.

LIEU: HÔTEL DE VILLE, SALLE DU CONSEIL, 275, RUE NOTRE-DAME EST

MÉTRO CHAMP-DE-MARS www.stm.info

ACCESSIBILITÉ

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'hôtel de ville par l'entrée du 510, rue Gosford. La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. De plus, un service d'interprétation pour les personnes ayant des limitations auditives peut être offert sur demande, en communiquant avec le Service du greffe cinq jours à l'avance, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les assemblées publiques seront également accessibles par webdiffusion, en direct et en différé, à l'adresse <u>realisonsmtl.ca/sport</u>.

DOCUMENTATION

La documentation afférente est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement, au Service du greffe et sur <u>realisonsmtl.ca/sport</u>.

RENSEIGNEMENTS: Service du greffe, Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation

275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134, Montréal (Québec) H2Y 1C6

Téléphone : 514-872-3000

commissions@ville.montreal.qc.ca | realisonsmtl/sport | @Comm_MTL

DATE DE PARUTION: LE MERCREDI 4 AVRIL 2018 – LE DEVOIR